



## AUTOUR DE L'ÉCOLE

### Accueil Périscolaire «les mille potes»

Une rentrée masquée !

85 enfants ont fréquenté l'accueil périscolaire lors de la première semaine de rentrée. Les mesures sanitaires en vigueur ont été bien respectées.

L'équipe de l'accueil périscolaire rappelle aux familles qu'ils doivent fournir à leur(s) enfant(s) une bouteille d'eau et une boîte à goûter pour le périscolaire du soir.

**Important :** fournir l'attestation d'assurance à jour 2020-2021.

#### Programme des animations :

##### Novembre :

- Mardi 10 novembre : soirée karaoké
- Vendredi 27 novembre : soirée disco

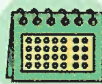
##### Décembre :

- Mardi 15 décembre : soirée « Chic détail choc » et préparation du repas de Noël
- Vendredi 18 décembre : « matinée en lecture » compte de Noël.



### ALSH «les mille potes»

L'Accueil de Loisirs des « mille potes » sera partiellement ouvert aux vacances de Noël. Les enfants seront accueillis du 28 au 31 décembre. Les Mille potes fermera la semaine du 21 décembre.



## AGENDA DES MANIFESTATIONS

Ces dates sont données à titre informatif et susceptibles de modification

### Novembre

Mardi 10	18h30	Réunion information Jardins partagés	Mairie Nazelles-Négron - Cercle Agenda 21 et Municipalité
Mardi 10	18h30	Atelier d'art floral	Centre Socio-Culturel sur inscription - Municipalité
Mercredi 11	10h45	Cérémonies 11 novembre	Monument aux Morts de Négron - Municipalité
Mercredi 11	11h30	Cérémonies 11 novembre	Monument aux Morts de Nazelles - Municipalité
Mardi 17	19h00	Conseil Municipal	Mairie - Municipalité
Samedi 28	Journée	Marché de Noël	Grange de Négron - Comité des Fêtes
Dimanche 29	Journée	Marché de Noël	Grange de Négron - Comité des Fêtes
Dimanche 29	15h30	Concert de la Sainte Cécile	Musique Municipale

### Décembre

Jeudi 3	18h30	Atelier d'art floral	Centre Socio-Culturel sur inscription - Municipalité
Dimanche 6	13h00	Loto	Centre Socio-Culturel - ASNN Foot
Mardi 15	18h00	Concert de fin d'année	Centre Socio-Culturel - Chorale du Val de Cisse
Mardi 15	19h00	Conseil municipal	Mairie - Municipalité
Mercredi 16	18h30	Accueil des nouveaux Nazelliens	Mairie - Municipalité
Jeudi 17	18h30	Atelier d'art floral	Centre Socio-Culturel - Municipalité
Vendredi 18	18h00	Spectacle de Noël	Grange de Négron - Comité de quartier de Négron
Vendredi 18	18h30	Audition de Noël	Centre Socio-Culturel - Ecole de Musique Municipale

### Janvier 2021

Vendredi 15	18h30	Cérémonie des Voeux	Centre Socio-Cultrel - Municipalité
-------------	-------	---------------------	-------------------------------------

## La rentrée de la classe UEMA

Tout était prêt !

Le 14 septembre dernier, les 3 premiers enfants ont été accueillis dans la classe UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme). Les équipes techniques de la commune ont travaillé dur pendant l'été pour réaliser les aménagements nécessaires (peinture, mobilier, lumières...) spécifiques pour l'accueil de ces enfants. Leur classe « les sauterelles » a désormais pleinement sa place au sein de l'école maternelle.

M. TRAN, en charge de cette classe, est d'ores et déjà entouré d'une équipe de praticiens pour donner à ces enfants toutes les chances d'une bonne inclusion dans l'école. Plus de précisions dans le bulletin municipal à venir ou sur : [ww.cra-centre.org](http://ww.cra-centre.org) et [www.groupe-sos.org](http://www.groupe-sos.org)



## INFOS PRATIQUES

### Ateliers ponctuels d'art floral

Ils ont repris le 13 octobre dernier !

Trois autres ateliers à venir : mardi 10 novembre, jeudis 3 et 17 décembre. Il est recommandé d'apporter des ciseaux et un torchon. Inscriptions en Mairie (02 47 23 71 71 ou [lemaire@nazelles-negron.fr](mailto:lemaire@nazelles-negron.fr))

Tarif : 25 € par personne - paiement lors de la séance.

### Repas des Aînés

Compte tenu de l'actualité sanitaire, la Municipalité est au regret d'annuler le traditionnel repas des aînés.

### Liens toujours utiles

- Site de la mairie : [nazellesnegron.fr](http://nazellesnegron.fr)
- Page Facebook : Nazelles-Négron Officiel

# Nazelles-Négron Infos

n°194



Novembre  
Décembre 2020

Chères Nazelliennes, Chers Nazelliens,

Toujours soucieux du dynamisme économique de Nazelles-Négron, la réouverture et la reprise de l'activité de la boulangerie dans le Bourg est pour moi une grande satisfaction.

J'ai plaisir également à souligner le rôle joué par le gérant du camping qui travaille avec les producteurs locaux et participe de ce fait au dynamisme économique du territoire.

Je ne doute pas que ce sentiment soit partagé par vous tous.

Richard CHATELLIER, Maire



## VIE DE LA COMMUNE

En raison des conditions sanitaires fluctuantes, les manifestations prévues à l'agenda de ce numéro sont susceptibles de modifications.

### Au Conseil Municipal du 15 septembre 2020

**Boulangerie du Bourg :** le Conseil a validé la reprise du bail des locaux du point de vente de la boulangerie du bourg (propriété de la commune de Nazelles-Négron) par l'entreprise COMPAGNON. Son ouverture est prévue courant octobre.

**Camping municipal :** à l'occasion de la remise du rapport d'activité et financier 2019 par le concessionnaire, M. BELLET, le Conseil s'est félicité des évolutions apportées par celui-ci tant au niveau des aménagements que des activités proposées. Le Conseil constatant que le camping participe au rayonnement de la commune, a décidé de ne pas percevoir la redevance annuelle prévue à la convention suite aux contraintes liées à la crise sanitaire.



### 11 NOVEMBRE

Les cérémonies commémoratives se dérouleront mercredi 11 novembre à : - Négron à 10h45 - Nazelles à 11h30.

### Bienvenue à Nazelles-Négron

Vous avez emménagé sur la commune cette année ? Le Maire, Richard CHATELLIER et les élus de Nazelles-Négron, vous invitent à la cérémonie d'accueil des nouveaux nazelliens mercredi 16 décembre à 18h30 en Mairie. Une présentation de la commune et de ses services ainsi qu'un verre de l'amitié vous seront proposés. Nous comptons sur votre présence. Inscription auprès de l'accueil de la Mairie au 02 47 23 71 71.

NAZELLES-NÉGRON "LES JARDINS DE VILVENT"  
UN PROJET DE CONSTRUCTION A BASE DE MATÉRIAUX BIOSOURCÉS



### Au fil des travaux...

#### « Les jardins de Vilvent »

Dans le quartier « Vilvent », Touraine Logement lance la construction, avec l'entreprise SOGEA, d'une opération d'envergure baptisée « Les jardins de Vilvent ».

Après 18 mois de travaux, seront mis en service : 75 logements locatifs (du type 2 au type 4), 123 places de stationnements, un dojo et des locaux associatifs.

À noter que 7 logements Hlzy seront spécifiquement aménagés pour accueillir des seniors autonomes. Un jardin agrémentera l'ensemble.

En concertation avec la commune, Touraine Logement s'est attaché à inscrire ce projet dans la lutte contre le changement climatique et la préservation des ressources. Ainsi, la performance énergétique des bâtiments sera particulièrement bonne pour une parfaite maîtrise des dépenses de chauffage.

Un soin particulier a été apporté au choix des matériaux qui sont dits biosourcés. L'utilisation de matériaux issus de ressources renouvelables ou issus du recyclage sera privilégiée. Les façades des bâtiments seront constituées de caissons à osature bois, comprenant un isolant en laine de bois semi-rigide. Dans les combles, l'isolation sera également en laine de bois, augmentant ainsi la proportion de matériaux biosourcés. Enfin, une structure faisant office de « pare-soleil » sera proposée sur certaines façades très exposées.

Rendez-vous en 2022 pour la mise en service.

## Urbanisme

Depuis janvier 2020, le traitement et les renseignements d'urbanisme sont assurés par le service commun : Communauté de Communes-Amboise-Nazelles-Négron. Le dépôt de votre demande d'urbanisme (déclaration de travaux, permis de construire...) se fait toujours en Mairie.

En revanche, l'instruction et les demandes de renseignements concernant vos projets de travaux se font sur rendez-vous au :

- Service commun urbanisme au 19 rue de l'Île d'Or à Amboise Pôle Bertrand Schartz - 02.47.79.41.50 - urba@cc-valdamboise.fr

### Où trouver les documents d'urbanisme :

- Cerfas de Déclaration de travaux, de Permis de construire : service-public.fr
- Renseignements sur le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) : geoportail-urbanisme.gouv.fr
- Consultation du cadastre : cadastre.gouv.fr

### Nouveau ! Calcul de la taxe d'aménagement :

Cette taxe est due pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement (abri de jardin, piscine, etc...). Elle porte sur 12 points (superficie de la construction, places de parking, etc) et est calculée par les services des impôts. Son montant est composé de trois parts : communale, départementale et régionale (uniquement en Région Ile de France). Chaque entité est libre de fixer son taux. Elle est payable à la 1<sup>ère</sup> et à la 2<sup>ème</sup> date anniversaire de l'acceptation de l'autorisation d'urbanisme (PC ou déclaration préalable).

Calculez simplement votre impôt en vous connectant sur le site internet ci-joint et bénéficiez d'une attestation de calcul à utiliser dans votre plan de financement : [taxe-amenagement.fr](http://taxe-amenagement.fr)



## Elections 2021

Deux scrutins électoraux sont prévus en mars 2021 : - élections Départementales - élections Régionales

Les inscriptions d'office des jeunes de 18 ans relèvent de l'INSEE et ne nécessitent pas de démarches des jeunes majeurs s'ils se sont fait recenser à la journée Défense et Citoyenneté, dans la commune, à partir de leur 16 ans.

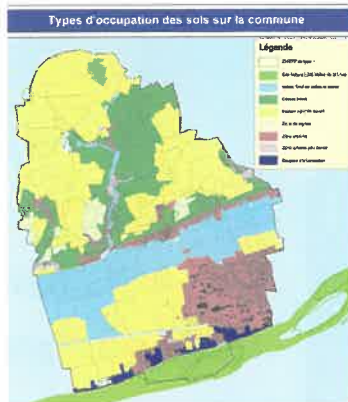
Pour les nouveaux Nazelliens, il s'agit là d'une démarche volontaire. Vous devez vous inscrire en Mairie ou sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) en joignant un justificatif de domicile et une pièce d'identité en cours de validité et ce, avant le 6<sup>ème</sup> vendredi précédant le premier tour des élections.

Toute personne peut vérifier son inscription sur la liste électorale ainsi que son bureau de vote sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) ou en contactant l'accueil de la Mairie.

## Chats et chiens dangereux identification

L'identification des chats et des chiens est obligatoire avant toute cession gratuite ou payante. Avec la stérilisation, elle est un levier majeur de responsabilisation, de protection et donc de meilleure gestion des animaux. Elle est effectuée par un vétérinaire et comporte :

- le marquage de l'animal par puce électronique ou tatouage,
- l'inscription au fichier national d'identification des carnivores domestiques (I-cad).



L'identification permet d'attribuer un numéro unique à un animal et d'enregistrer les nom et adresse de son détenteur à l'I-cad, permettant ainsi de retrouver le propriétaire d'un animal perdu ou volé. Le fait de céder ou de détenir un animal non identifié peut être puni d'une amende de 750 €. (Source : [service-public.fr](http://service-public.fr))

### Détention d'un chien de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> catégorie

La détention d'un chien d'attaque (1<sup>ère</sup> catégorie) ou un chien de garde et de défense (2<sup>ème</sup> catégorie), est soumise à conditions. Nous vous invitons à contacter l'accueil de la Mairie pour connaître les modalités pour obtenir ce permis de détention. Sans ce permis, vous vous exposez à des sanctions allant jusqu'à 6 mois de prison, 7 500€ d'amende et la confiscation de l'animal. (Source : [service-public.fr](http://service-public.fr))

## Appel à candidature conducteur mini bus avec contrat de bénévolat

La commune de Nazelles-Négron recherche des conducteurs bénévoles pour le mini-bus communal. Si vous êtes intéressé merci de vous signaler à l'accueil de la mairie. Grâce à votre aide, la commune pourra, entre autres, continuer à assurer le transport des habitants de Nazelles-Négron de plus de 60 ans au marché d'Amboise le vendredi matin.



## PAROLE À L'OPPOSITION

### Demain Nazelles-Négron

Suite à l'installation du conseil communautaire, Demain Nazelles-Négron souhaite mettre en lumière les incohérences de la position du maire de notre commune qui dénonçait la mainmise d'Amboise sur l'intercommunalité.

or, les élus communautaires ont entériné une concentration des pouvoirs inédite dans les mains d'une même personne (26 voix pour et 6 bulletins blancs). Le maire d'Amboise sera le président de la CCVA. Avec une seule vice-présidence, notre commune subit une mise à l'écart surprenante malgré sa position de deuxième commune du Val d'Amboise.

Alors que Mr Chatellier, candidat aux municipales, assurait vouloir se consacrer uniquement à l'administration de la commune et de fait justifiait son augmentation d'indemnités, une fois élu, il a accepté différentes missions au sein de la CCVA.

Ainsi, le "maire élu" de notre commune a enterré définitivement les positions du "maire-candidat" concernant l'intercommunalité. Christophe AHUIR, Catherine WOLF, Aurore THELIE, Gérard LELEU

### NousC'Vous

L'équipe NousC'Vous est présente sur le terrain pour défendre vos intérêts.

Naturellement vôtre.  
Corine FOUGERON, Sébastien VEIGA

## VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

### Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte au public. Toutes les mesures de sécurité sanitaires sont mises en place pour vous accueillir dans les meilleures conditions les :

- mercredi : 9h30-13h et 14h-19h
- samedi : 9h30-13h et 14h-17h

Contact : 02 47 57 67 30 ou [bibliotheque@nzn.fr](mailto:bibliotheque@nzn.fr)

La bibliothèque sera exceptionnellement fermée du 16 au 25 octobre 2020.

### Au Bonheur des Myosotis

Un jardin partagé exemplaire ! Pour les habitants de la résidence des Myosotis les mots « partager » « collectif » « lien social » sont une réalité vécue par tous. Le jardin collectif (potager, fruitiers, fleurs) en est le témoignage : chacun fait sa part en fonction de ses capacités ou de ses possibilités, tous peuvent bénéficier des récoltes.



Côté Allée des Myosotis, des bacs où se mêlent légumes et fleurs et des bancs pour tout simplement regarder, bavarder, se reposer ; côté jardin, des buttes potagères et une treille. Ce jardin mérite la visite des nazelliennes et nazelliens !

### Bridge Club Amboise-Nazelles-Négron

Reprise des activités à la salle Pasteur (CSC, 2<sup>ème</sup> étage).  
Tournois de régularité les mardi et jeudi à 14h.  
Ateliers d'entraînement et cours pour débutants le lundi à 14h.  
Contact : [bridgeclubamboisenazelles@laposte.net](mailto:bridgeclubamboisenazelles@laposte.net)  
site : <http://lesjardiniers.ouvaton.org/bridge/>

### Chorale du Val de Cisse

La Chorale du Val de Cisse organise son concert de fin d'année le mardi 15 décembre à 18h au CSC de Nazelles-Négron.

### Musique Municipale de Nazelles-Négron Concert de la Sainte Cécile

La Musique Municipale de Nazelles-Négron invite tous les mélomanes et amis de la Musique à venir écouter le concert de Sainte Cécile qu'elle donnera au Centre Socio-Culturel de Nazelles-Négron le dimanche 29 novembre à 15h30. Entrée gratuite. Contact : [mmn37530@gmail.com](mailto:mmn37530@gmail.com)  
Site : <http://musiquenazelles.fr>

## DEVELOPPEMENT DURABLE

### Projets pour le printemps 2021

Pour maintenir des pratiques plus vertueuses et préserver la Biodiversité, la commune propose deux chantiers et invite chacun d'entre nous à un temps de présentation et d'échanges **mardi 10 novembre 2020 à 18h30, salle du Conseil en Mairie.**

#### A l'ordre du jour :

- Présentation et réflexion autour d'un projet d'accueil de moutons d'Ouessant dans un espace clos face à l'école. Moutons de petite taille, très robustes qui assureront un entretien pérenne de l'espace.



- Toujours au plus près de l'école, un jardin partagé devrait voir le jour en 2021. L'objectif est de créer du lien social intergénérationnel en se servant de cet espace comme support d'animation. Il s'agira d'un lieu de détente ouvert à tous, où chacun pourra transmettre son savoir-faire et développer des activités pédagogiques.



Un questionnaire diffusé auprès des parents d'élèves en 2019 confirme le fort intérêt pour ce projet.

- 70 familles ont répondu, en grande majorité pour soutenir l'aménagement de ce nouvel espace.
- 91% d'entre elles se rendront au jardin avec leurs enfants une fois celui-ci en place. Plus significatif encore, 70% des répondants sont prêts à s'investir dans le projet : en partageant des graines, des semences et des plants (32 familles), en donnant du temps pour la culture du lieu (26 familles), en participant aux réunions de projet (9 familles) ou encore en prêtant du matériel (8 familles).

Des chiffres encourageants qui confortent la commune et les bénévoles de l'Agenda 21 à concrétiser ce beau projet !

Vous êtes intéressés ? N'hésitez pas à venir assister à la réunion du 10 novembre !

- En parallèle de ces deux projets, et afin de rendre l'entrée du bourg attrayante, la commune lance une réflexion sur la possibilité d'entretenir les espaces enherbés de chaque côté de l'Avenue des Courvoyeurs par traction animale. L'objectif pourrait être de réaliser plusieurs fauches par an, avec valorisation de la matière organique.



- Enfin, pour l'exemplarité, les efforts individuels pour préserver la biodiversité pourraient être gratifiés d'un Label Communal. Pour en bénéficier, un cahier des charges sera réalisé regroupant tous les éco-gestes : récupérateur d'eaux pluviales, composteur, paillage, broyage et épandage des déchets verts etc.

Respectons notre engagement, restons tous ensemble unis et mobilisés pour une vie saine et un biotope préservé.